

Compte rendu AG		
AG 13 janvier 2018		

## Assemblée générale 13/01/2018 - 10h : Compte rendu de l'assemblée générale

### SOMMAIRE

1	ACCUEIL DES ADHÉRENTS ET INVITÉS.....	2
2	INTERVENTION DU PRÉSIDENT.....	2
3	PRÉSENTATION DU BILAN D'ACTIVITÉ 2017 (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE).....	3
4	PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER FINAL ET VALIDATION DES COMPTES 2017 (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE) .....	3
5	BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL 2018 + SUBVENTIONS (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE) .....	3
6	BILAN DE L'ÉCOLE .....	3
7	ELECTION DU BUREAU.....	4
8	PROJECTION PHOTOS ACTIVITÉS 2017.....	4

Compte rendu AG		
AG 13 janvier 2018		

## 1 Accueil des adhérents et invités

Chaque adhérent et invité est accueilli à l'entrée de la salle par le Trésorier et futur trésorier, Roger BLANC et Laurent FORTIER-QUANTIN.

Il est demandé à chaque pilotes/élèves de fournir l'attestation de licence et le renouvellement de l'adhésion. La cotisation 2018 s'élève à 40 €.

## 2 Intervention du président

Le président remercie tous les membres du bureau pour tout le travail effectué pendant l'année 2017.

Il remercie également tous les bénévoles qui se sont investis de différentes manières pendant l'année 2017, sorties, logistiques, aménagement du terrain, ....

Un grand merci également à tous nos soutiens, Mairie d'Orléans, Conseil Régional, Conseil Départemental, Crédit Agricole, Mairie de Mardié.

Il rappelle les formalités d'usage :

### **Formalités licences et assurances**

Notre club est affilié à la FFPLUM, il est obligatoire de souscrire une licence en application des statuts de la fédération. L'assurance RC utilisateur est également obligatoire et peut être souscrite tout au long de l'année. Les vols ne doivent pas être effectués sans cette assurance. L'assurance « individuelle accidents » est, elle, facultative. Si l'assurance RC aérienne souscrite n'est pas celle proposée par la fédération, il faut fournir le justificatif en cours de validité.

### **Utilisation du terrain et vols**

- Respect du panneau « stop » implanté à la demande de la Gendarmerie, on roule doucement sur le chemin.
- Accès au terrain réservé aux véhicules avec matériels, les autres véhicules (amis et familles) utilisant le parking « visiteurs ».
- Stationnement cohérent des véhicules sur le parking pilotes.
- Chemin communal en bordure du terrain et du local conservé libre de tous véhicules, matériels, voiles, etc.
- Essais et chauffe des appareils au sol sur emplacement approprié sans risque pour les personnes et matériels alentours (éloigner les observateurs proches).
- En vol, pas d'évolution au-dessus de tout obstacle à moins de 150 mètres.
- Local : pas de stockage d'objets de valeur, les portes et fenêtre ayant déjà été fracturées à plusieurs reprises
- Respect des deux axes de sortie.
- Respect des niveaux de vol.
- Vol à très basse altitude autorisé uniquement sur le terrain et la jachère, les autres terrains limitrophes sont survolables à basse altitude, uniquement dans les phases d'atterrissage et de décollage.
- Attention notamment aux chasseurs pendant la période d'ouverture de la chasse.
- Pensez à prévenir le président en cas de problème de voisinage et/ou autre.

Toutes ces consignes sont en général respectées par la grande majorité des utilisateurs. Il appartient toutefois à chacun de ne pas relâcher sa vigilance et de parfaire sa connaissance des lieux survolés (biotopes du milieu ligérien très sensibles).

Compte rendu AG		
AG 13 janvier 2018		

### 3 Présentation du bilan d'activité 2017 (Voir document en annexe)

Bilan présenté par Jean-louis CAUQUIS, Didier DUFAY et Michaël MERLE- Approuvé à l'unanimité  
De nombreuses sorties et événements se sont passés durant l'année 2017. Il y a notamment les raids, les présentations aériennes, les stages et aussi les compétitions.  
Concernant ces compétitions, il y a notamment le championnat régional qui a eu lieu à Commerveil dans la Sarthe(72), le championnat de France à Blois (41), le championnat d'Europe et le championnat du monde.

### 4 Présentation du Bilan Financier Final et Validation des comptes 2018 (Voir document en annexe)

Bilan présenté par Roger BLANC et Didier DUFAY- Approuvé à l'unanimité.  
Au niveau des dépenses, il y en a eu pour le matériel, les réparations, les fournitures, les déplacements et également les cotisations.  
Au niveau des subventions, une aide financière à l'achat d'un parachute de secours a été délivrée, sans compter les aides aux compétiteurs et les sorties. De plus, une voile club a été vendue.  
Pour conclure, les recettes sont supérieures aux dépenses.

### 5 Bilan Financier Prévisionnel 2018 + Subventions (Voir document en annexe)

Budget présenté par Roger BLANC et Michaël MERLE - Approuvé à l'unanimité.  
Il est prévu l'achat potentiel de pièces détachées, des dépenses liées à la location des locaux , du terrain , des assurances, également des frais de déplacement. Pour le matériel, achat éventuel d'un parachute de secours pour la sellette parapente.  
On notera une baisse globale des demandes de subventions pour cette nouvelle année, malgré une hausse des aides aux compétiteurs et d'avantages de baptêmes (notamment pour certains événements) ceci s'explique par une réduction d'achat de matériel.

### 6 Bilan de l'école

- Marie et Alexandre MATEOS nous présentent un bilan positif pour cette année 2017.
- Il y a toujours une arrivée constante de nouveaux élèves et toujours plus de brevetés.

Compte rendu AG		
AG 13 janvier 2018		

## 7 Election du bureau

Conformément aux statuts, le bureau est élu pour 2 ans

2 membres sont sortants :

- Jean-louis CAUQUIS → ne se représente pas
- Didier DUFAY → ne se représente pas

10 candidats se (re)présentent :

- Laurent FORTIER-QUANTIN
- Michael MERLE
- Nicolas BERLAND
- Roger BLANC
- Frédéric DELAGUETTE
- Fabrice MICALEF
- Pascal HALLOUIN
- David CHEVALLIER
- Jack BRION
- Grégoire LERICHE

1 conseiller technique :

- Alexandre MATEOS

1 webmaster site :

- Alain ZAGOZDA

**Le bureau signale également que les réunions de bureau sont ouvertes à tous**, à condition d'en informer au préalable l'un des membres. Afin de travailler efficacement, le bureau limite toutefois les réunions à 10 personnes.

L'élection a lieu à main levée, les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Bureau est composé comme suit

- Président : Michael MERLE
- Vice-Président : David CHEVALLIER
- Trésorier : Laurent FORTIER-QUANTIN
- Trésorier adjoint : Jack BRION
- Secrétaire : Roger BLANC
- Secrétaire-Adjoint : Nicolas BERLAND
- Responsable Technique : Frédéric DELAGUETTE
- Membres : Fabrice MICALEF  
Pascal HALLOUIN  
Jack BRION  
Grégoire LERICHE

## 8 Projection photos activités 2017

En fin de séance des projections de photos et vidéo ont eu lieu concernant les activités 2017

Les débats étant terminés, la séance est levée à 12h15 et se termine par une dégustation de galettes cidres et petits fours.

<b>Compte rendu AG</b>		
<b>AG 13 janvier 2018</b>		

Le Président

Michael MERLE



Le secrétaire de séance

Nicolas BERLAND  
PO Jean Louis CAUQUIS

